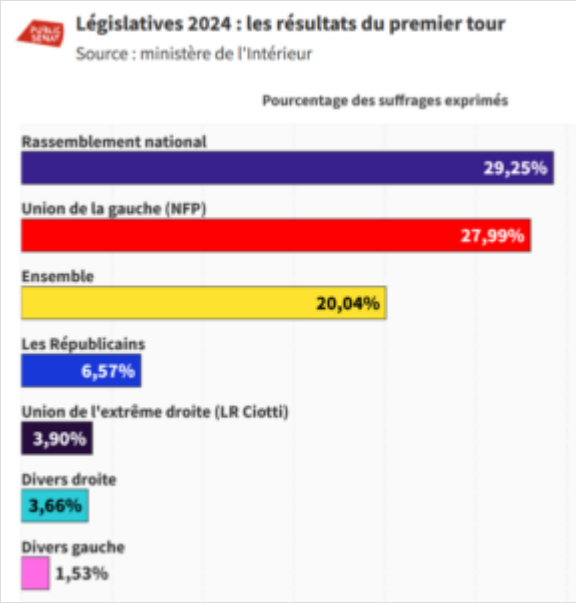
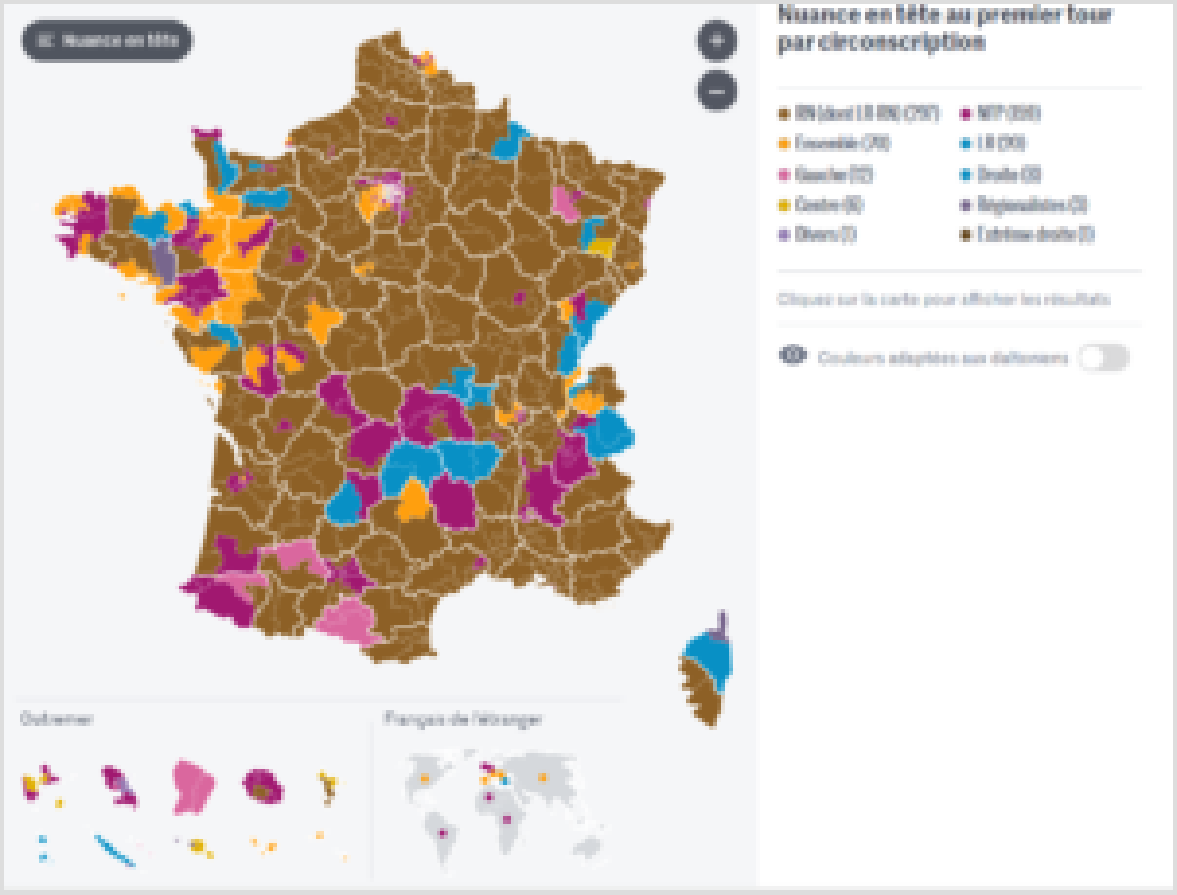
LÉGISLATIVES 2024 : ENTRE 2 TOURS



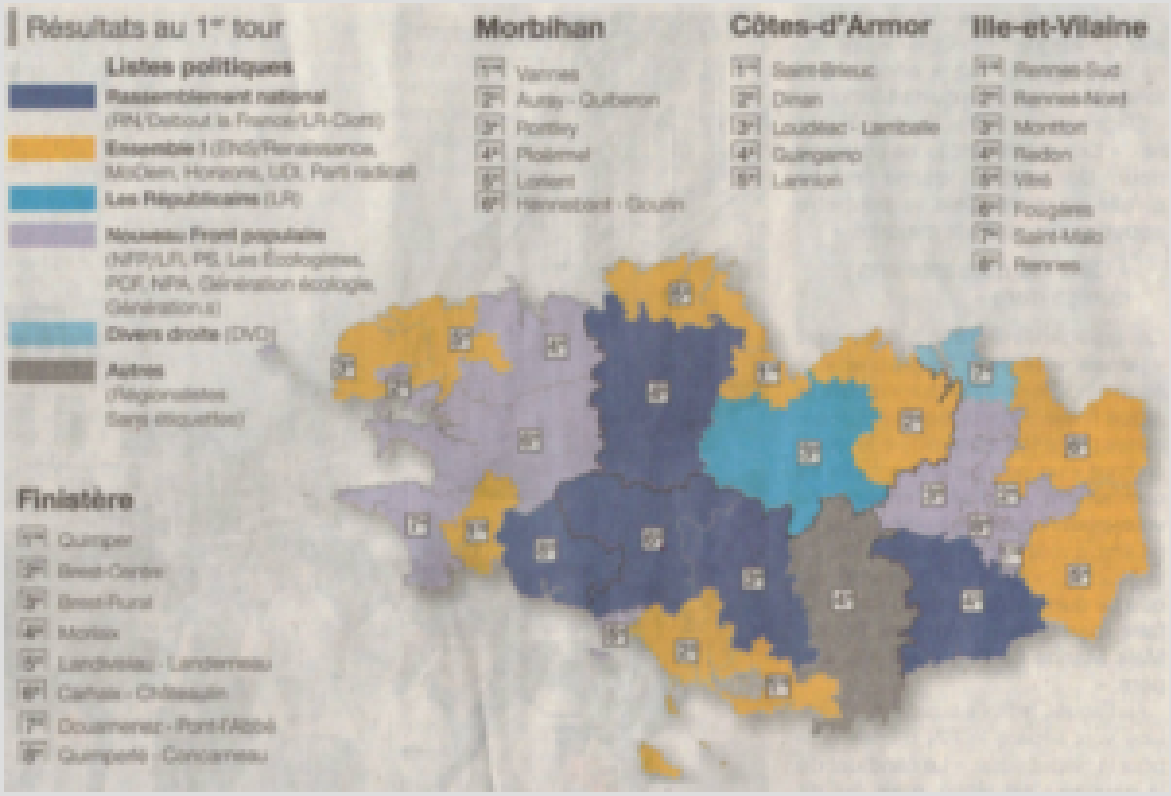
Avant de vous faire part de quelques réflexions entre deux tours des législatives, j'aimerais tout d'abord vous donner les résultats du 1er tour. Sans surprise, le RN est sorti grand vainqueur à la suite des élections européennes où il avait fait un carton. Ci-dessous les résultats du Ministère de l'Intérieur publiés par **Public Sénat** sont conformes, à quelque chose près, aux prévisions des sondeurs.



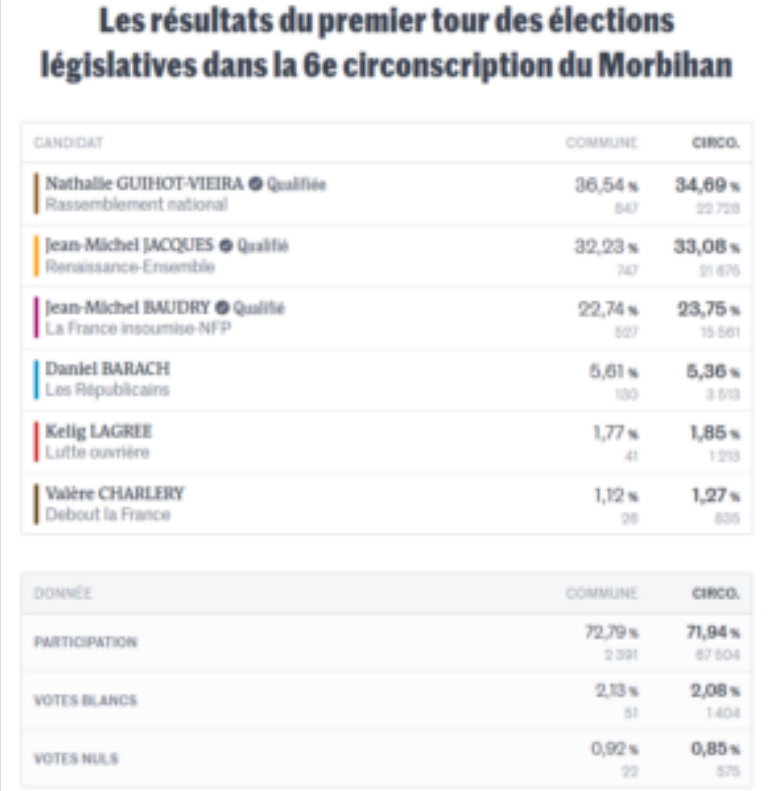
Plus instructive, la carte dressée par le quotidien **Le Monde**. Vous noterez que, contrairement à certains journaux qui utilisent préférablement la couleur bleu marine ou violet, Le Monde à choisi la couleur brun, mieux adaptée aux daltoniens selon le journal, mais en réalité pour ajouter plus d'effet répulsif à la razzia RN diront de mauvaises langues (cliquez sur la photo ci-dessous pour l'agrandir).



La Bretagne généralement de Droite, après avoir montré son mécontentement aux décisions agricoles de Bruxelles, est revenue à ses vieux principes tout en conservant une certaine confiance aux Centristes et Macronistes locaux (voir ci-dessous).



Pour celles et ceux que cela intéresse, voici les résultats du premier tour à Pont-Scorff (6ème circonscription du Morbihan).



Les résultats du premier tour des élections législatives dans la 6e circonscription du Morbihan

CANDIDAT	COMMUNE	CIRCO.
Nathalie GUIHOT-VIEIRA ✓ Qualifiée Rassemblement national	36,54 % 847	34,69 % 22 728
Jean-Michel JACQUES ✓ Qualifié Renaissance-Ensemble	32,23 % 747	33,08 % 21 675
Jean-Michel BAUDRY ✓ Qualifié La France insoumise-NFP	22,74 % 527	23,75 % 15 561
Daniel BARACH Les Républicains	5,61 % 130	5,36 % 3 513
Kelig LAGREE Lutte ouvrière	1,77 % 41	1,85 % 1 213
Valère CHARLERY Debout la France	1,12 % 26	1,27 % 835

DONNÉE	COMMUNE	CIRCO.
PARTICIPATION	72,79 % 2 391	71,94 % 67 504
VOTES BLANCS	2,13 % 51	2,08 % 1 404
VOTES NULS	0,92 % 22	0,85 % 575

Note : les 2 premiers resteront en lice pour le second tour.

Plutôt que de vous infliger de longs commentaires pas toujours à la hauteur journalistique attendue, je vous soumets l’éditorial du quotidien Ouest-France en date du 01/07/24. Le journaliste Stéphane Vernay, dès le lendemain du 1er tour, résume parfaitement la situation telle qu’elle se présente à la veille du second (cliquez sur l’article pour l’agrandir).



Commentaire 04/07/24 par Stéphane Vernay (*)

Les triangulaires, clés du scrutin

La mobilisation, ce dimanche 30 juin, n'a pas été forte, elle a été historique. Elle profite avant tout au RN, dont les candidats feraient mieux que les 31,7 % de suffrages exprimés pour la liste conduite par Jordan Bardella aux européennes. Le Nouveau Front populaire est en deuxième position, avec près de 28 % des suffrages exprimés. Et le camp présidentiel, autour 20 %, très clairement distancié.

Le bloc central ne peut pas, après une défaite aussi cuisante, espérer reprendre le contrôle de l'Assemblée. Mais le RN n'est pas assuré pour autant de décrocher la majorité absolue, fixée de 289 sièges. Au cœur des éléments qui peuvent encore modifier la trajectoire se trouve le nombre exceptionnel de circonscriptions dans lesquelles trois personnes peuvent prétendre se maintenir au second tour, dimanche prochain. Les premières estimations, hier soir, faisaient état de 230 à 260 circonscriptions (sur 577) concernées par une éventuelle « triangulaire ».

Un chiffre incroyable quand on sait que le dernier record en la matière date de la dissolution de 1997 : les résultats du premier tour y avaient permis une centaine de triangulaires. Après accords électoraux, et le retrait de candidats au nom du traditionnel « barrage républicain », il n'y en eut finalement que 79. Combien cette année ? Les candidats des circonscriptions concernées ont jusqu'à mardi, 18 h, pour faire leur choix. Il sera déterminant, dans la mesure où le maintien de trois personnes au second tour profite à celui arrivé en tête, quand un retour au duel, après le retrait d'un des trois candidats les moins bien placés, peut inverser les résultats.

Valse des déclarations

Cet enjeu explique la valse des déclarations après l'annonce des résultats. Les premiers à prendre la parole, sans ambiguïté, ont été les ténors de du Nouveau Front populaire, dont Raphaël Glucksmann et Jean-Luc Mélenchon, qui ne s'étaient pas exprimés clairement avant le scrutin. Tout le NFP parle désormais d'une seule voix : « **Partout où nous sommes troisièmes, nous retirerons notre candidature** ». Dans 105 circonscriptions où un candidat RN est arrivé en tête devant un candidat centriste, avant un candidat NFP, ce dernier ne se maintiendra pas.

Du côté de l'ex-majorité présidentielle, c'est Édouard Philippe qui annonce le premier la couleur. Il appelle ses candidats Horizons à se désister en faveur « **de la gauche sociale-démocrate, écologiste et communiste à la droite libérale et conservatrice** », il exclut tout désistement au profit de candidats Insoumis : « **Aucune voix ne doit se porter sur les candidats du RN ni sur ceux de LFI** ».

La ministre Aurore Bergé ou l'ex-présidente de l'Assemblée Yaël Braun-Pivet, le rejoignent dans la soirée... Avant que Gabriel Attal ne s'exprime. Son message : « **Tout faire pour empêcher le pire d'advenir** », en votant « **pour les candidats qui défendent la République** ». Le futur ancien Premier ministre assure que ses candidats ne se maintiendront pas dans les 78 circonscriptions dans lesquels ils arriveraient 3e, derrière un candidat NFP et un candidat RN en tête. Sans nommer les Insoumis, mais en laissant entendre qu'ils bénéficieront de cette décision.

En rendant la parité aux Insoumis, malgré son discours sur « **les extrêmes** » (au pluriel) pendant toute la campagne, le camp présidentiel essaye de se ménager un maigre espoir : la possibilité de « **construire une nouvelle Assemblée** » agrégeant tous les démocrates pour empêcher le RN de mettre la main sur le pouvoir. C'est encore envisageable... Avec l'appui d'une partie des députés LFI qui seront élus.

Voici quelques remarques personnelles concernant l'entre deux tours :

En France, le mode de scrutin à 2 tours des élections législatives favorise une forme de gouvernance de partis. Deux blocs opposés, généralement Gauche/Droite et accessoirement Extrême Gauche/Extrême Droite comme aujourd'hui, se constituent et gouvernent alternativement au gré des mécontentements des Français. Ainsi le pouvoir n'échappe jamais à ceux qui gouvernent ni à ceux qui s'opposent, leur tour viendra. C'est la Constitution de 1958 qui l'a voulu. Dans un tel système la démocratie n'appartient pas au peuple qui désigne des personnes dont le rôle se résume, une fois élu, à adopter des lois conformes «aux lignes du parti».

En réalité, depuis que nous sommes Européens nos représentants à l'Assemblée nationale, de Droite comme de Gauche, avalisent 80% des directives européennes et s'écharpent sur quelques lois secondaires concernant notre quotidien (80 Km/h).

Cela revient à dire que si d'aventure le parti RN se trouvait à la tête d'une majorité absolue à l'issue du second tour, sa marge de manœuvre se

trouverait limitée en restant obligatoirement dans les clous imposés par Bruxelles (voir l'Italie de Madame Giorgia Méloni) et de surcroît sous la houlette du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel. Les opposants au RN (l'Union de la Gauche et les autres) le savent pertinemment mais persistent néanmoins à le décrédibilisé.

L'opposition au RN est motivée d'avantage par la remise en question de privilèges divers (subventions de tous ordres aux journaux, artistes, journalistes, médias, associations humanitaires et j'en passe) qu'une idéologie nauséabonde comme l'affirment certains.

Pour mettre fin à ce système bipartite favorisant les magouilles et les violences lors du second tour, le mode proportionnel est souvent évoqué, même par le Président qui en parle mais les choses, comme souvent, en restent là. Pour ma part je considère qu'il faut aller encore plus loin. Le mode de scrutin devrait être uninominal et à un seul tour. Celui ou celle qui rassemblerait le plus de suffrages serait immédiatement élu(e) et tant pis pour les autres. Le sénateur Le Rudulier a évoqué le sujet sur le site du Figaro en date du 01/07/24. Mais soyons réalistes ce genre de scrutin qui ne serait pas du goût de nos chers politiques n'a aucune chance de voir le jour.

Que cela ne vous empêche pas de bien voter demain !

Sources : Photo : https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/elections-legislatives-2024-publication-des-candidatures – Ministère de l'Intérieur/ – Le Monde – https://www.lemonde.fr/resultats-legislatives-2024/pont-scorff-56179/ – https://www.lefigaro.fr/elections/legislatives/legislatives-le-senateur-lr-le-rudulier-depose-une-proposition-de-loi-pour-mettre-au-fin-aux-desistements-20240701